

Institut de Formation aux  
Professions Paramédicales (I.F.P.P.)  
du CHU de Nice

Institut de Formation des Ambulanciers (I.F.A.)

**Livret d'ACCUEIL  
à l'usage  
des APPRENANTS**



# **BIENVENUE**

Bienvenue à l’Institut de Formation des Ambulanciers (IFA) du CHU de Nice.

Ce livret vous présente l’IFA, la profession d’ambulancier et la formation que vous allez suivre.

L’ensemble de l’équipe administrative et pédagogique est disponible si vous avez besoin d’un complément d’information.

L’équipe de l’IFA 06

# SOMMAIRE

<b>1- PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION .....</b>	<b>1</b>
↳ <b>Présentation.....</b>	2
↳ <b>Organigramme de direction.....</b>	2
↳ <b>Accès au site.....</b>	2
↳ <b>Notre mission .....</b>	3
↳ <b>Les moyens logistiques : .....</b>	3
↳ <b>Les moyens technologiques : .....</b>	3
↳ <b>Hébergement / Restauration.....</b>	3
↳ <b>Financement / prise en charge financière de la formation .....</b>	3
<b>2- LA PROFESSION D'AMBULANCIER .....</b>	<b>4</b>
↳ <b>Définition du métier d'ambulancier .....</b>	5
↳ <b>Définition du transport sanitaire.....</b>	5
↳ <b>Obligations législatives pour exercer le métier d'ambulancier.....</b>	5
↳ <b>Rôle et missions de l'ambulancier.....</b>	6
Le travail régulier et quotidien.....	6
Le travail dans le cadre de l'urgence .....	6
Le travail interactif avec les hôpitaux et établissements de santé .....	7
<b>3- PRESENTATION DE LA FORMATION ADE .....</b>	<b>8</b>
↳ <b>Durée et caractéristiques de la formation.....</b>	9
↳ <b>Les stages .....</b>	9
↳ <b>Organisation de la formation.....</b>	9
Voir tableau ci-dessous .....	9
↳ <b>Evaluation de la formation - obtention du DEA.....</b>	9
BLOC 1 .....	11
BLOC 2.....	18
BLOC 3.....	23
BLOC 4.....	27
BLOC 5.....	31
TRAVAIL EN ÉQUIPE ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS DE L'AMBULANCIER, À LA QUALITÉ/GESTION DES RISQUES. ....	31
Rôles des Délégué(e)s de semaine.....	35

<b>4- PRESENTATION DE LA FORMATION AA .....</b>	<b>37</b>
↳ Durée et caractéristiques de la formation .....	38
↳ Objectifs de la formation .....	38
↳ Contenu de l'action.....	39
↳ Critères d'évaluation.....	39
↳ Évaluation des compétences acquises. ....	41
↳ Validation de l'attestation d'auxiliaire ambulancier.....	41
↳ Formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU 2). ....	41
<b>5- RESSOURCES .....</b>	<b>43</b>
<b>6- Bibliographie .....</b>	<b>45</b>

# 1- PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION



## ↳ Présentation



### Horaires d'ouverture au public :

- les mardis, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00
- les lundis et mardis de 14h00 à 16h

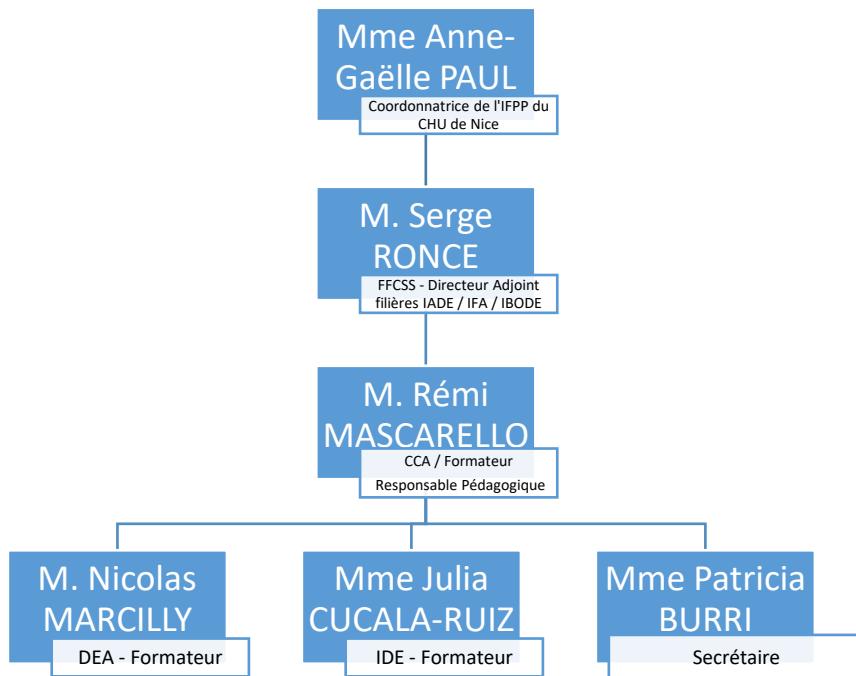
L'institut de formation se situe à la Fondation BELLET, 10 avenue Banco, 06300 NICE. Le site est rattaché à l'Institut de Formation aux Professions Paramédicales (I.F.P.P.) du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

La fondation BELLET héberge :

- l'Institut de Formation des Ambulanciers (I.F.A.)
- l'école d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat (I.A.D.E.)
- l'école de Sages-Femmes (E.S.F.)

L'institut de formation des ambulanciers a été créé en 1978, il a fait l'objet d'une autorisation délivrée par le Président du Conseil Régional, après avis de l'Agence Régionale de Santé.

## ↳ Organigramme de direction



## ↳ Accès au site

Le site est accessible en voiture, des possibilités de stationnement existent uniquement dans les rues adjacentes.

Tramway + Bus : Ligne 2 terminus Port Lympia puis Bus 33 arrêt Urbain Bosio. L'IFA est à moins de 5 min à pied

## **Notre mission**

La formation conduisant au DEA a pour but de permettre à l'élève de **devenir un professionnel de santé de terrain** par le biais d'acquisitions de connaissances (théoriques, pratiques et comportementales). Ces connaissances sont **indispensables** pour assurer, en toute situation, urgente ou non, une prise en charge adaptée au patient et à son transport de façon sécurisée. Le projet de l'IFA du CHU de NICE s'appuie sur des valeurs humanistes fondées sur le respect et la reconnaissance de chaque individu. Ces valeurs impliquent le respect de soi, d'autrui, de l'écoute et de la tolérance. Elles génèrent des relations de confiance, de solidarité, d'intégrité et d'équité entre les personnes.

## **Les moyens logistiques :**

- 1 salle de cours modulable
- 1 salle de TP mutualisée avec les écoles d'IADE et Sages-Femmes
- 2 bureaux administratifs, 1 secrétariat
- 1 salle de détente pour les étudiants (19 places) et l'accès à la cour intérieure permettant notamment de se restaurer

## **Les moyens technologiques :**

Un **accès WIFI** est à disposition des étudiants (mot de passe individuel délivré à l'entrée en formation)

Un accès à une plateforme pédagogique dédiée sur **Office365 SHAREPOINT**

Un accès à l'application MyKomunote d'aide à la gestion de la formation (planning, notes...)

**Outils pédagogiques** : l'apprentissage est proposé sous forme de cours magistraux obligatoires, travaux dirigés, travaux pratiques, séances de simulations basse fidélité tout au long de la formation, jeux sérieux, séances d'analyse de situations, ...

## **Hébergement / Restauration**

**Hébergement** : des offres de particuliers sont affichées sur les panneaux prévus à cet effet situés au rez-de-chaussée au sein des instituts de formation (IADE/IFA). Aussi, il est possible de consulter les site internet classiques d'annonce en ligne (ex : résidences CROUS, seloger.com, le bon coin).

**Restauration** : Une salle de détente (repas) est à disposition des élèves IA (infirmier(e)s anesthésiste(s)) et des EA (élèves ambulancier(e)s). Celle-ci dispose de micro-ondes et de frigos sous la responsabilité des élèves. Une machine à boissons et collations est accessible dans le hall du bâtiment au RDJ.

## **Financement / prise en charge financière de la formation**

Dans le cadre d'une prise en charge financière de votre formation, vous avez la possibilité d'effectuer une demande auprès de différents organismes en fonction de votre statut :

- demandeurs d'emploi : Pôle emploi, mission locale (- de 26 ans)
- statut de salarié : TRANSITION PRO, OPCO, ...
- statut hospitalier : prise en charge en promotion professionnelle via l'ANFH
- autres organismes de financement : FAFCEA, AGEFIPH, ...

## **2- LA PROFESSION D'AMBULANCIER**



## Définition du métier d'ambulancier

« L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire.

Au sein de la chaîne de soins ou de santé, il assure la prise en soins et/ou le transport de patient à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient.

A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipe de transplantation.

En cas d'état d'urgence sanitaire déclarée ou dans le cadre d'un déclenchement de plan sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.

Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissement de soins (centre hospitalier, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé). »

Arrêté du 11 avril 2022

## Définition du transport sanitaire

**Loi n° 86-11 du 6 janvier 1986 art. L 51-1 ; art. L. 6312-1 du C. Santé Pub.**

« Constitue un transport sanitaire, au sens du présent code, tout transport d'une personne malade, blessée ou parturiente, pour des raisons de soins ou de diagnostic, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, effectué à l'aide de moyens terrestres, aériens ou maritimes, spécialement adaptés à cet effet »

## Obligations législatives pour exercer le métier d'ambulancier

### Auxiliaire ambulancier (AA)

- Assure principalement la conduite des véhicules des transports sanitaires
- Assiste l'ambulancier DE dans la prise en charge des patients
- Attestation\* de suivi de formation d'auxiliaire ambulancier de 70h
- AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2)

\*obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour toutes les personnes n'ayant pas travaillé à cette fonction (ou en cette qualité) avant cette date.

### Ambulancier Diplômé d'Etat (ADE)

- Assure l'accompagnement, la surveillance et éventuellement les soins des patients pendant la prise en soins du patient dans la limite de son champ de compétence.
- 23 semaines de formation avec obtention du diplôme d'état et de l'AFGSU 2

Pour pouvoir exercer leur profession l'AA et l'ADE doivent également :

- être titulaire d'un permis de conduire catégorie B de plus de trois ans.  
(2 ans si obtention dans le cadre de la conduite accompagnée)
- être titulaire d'une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'une ambulance.  
(Visite médicale chez un médecin agréé par la préfecture : validité 5 ans)
- répondre aux exigences vaccinales conformément à la législation
- être titulaire de l'AFGSU de niveau 2 (**Obligation d'actualisation 1 x tous les 4 ans**)

## Rôle et missions de l'ambulancier

L'activité de l'ambulancier s'effectue dans un double registre :

- le travail régulier et journalier
- le travail dans le cadre de l'urgence

### Le travail régulier et quotidien

Dans le respect des règles éthiques et déontologiques, il procède aux transports des patients en assurant ses missions.

Auxiliaire médical :

- installation dans l'ambulance
- surveillance de son état durant le trajet
- assure des soins d'hygiène et de confort du patient, et des soins d'urgences si nécessaire

Mission d'hygiène et de matériovigilance

- assure l'entretien du véhicule et du matériel
  - hygiène
  - surveillance mécanique
  - vérification et entretien du matériel embarqué conformément à la législation
  - vérification des documents obligatoires à bord du véhicule

Mission relationnelle

- établir une relation comme une communication de qualité pour répondre aux attentes du patient (plaintes et angoisses éventuelles, diverses questions, ...) durant le transport

Mission administrative

- tenant à jour les documents administratifs et le dossier de transport

Afin de remplir pleinement son rôle, l'ambulancier se doit de présenter certaines qualités indispensables à l'exercice de son métier :

- discréption, politesse, tact, patience et calme
- sang-froid/bonne résistance physique comme morale
- un esprit d'initiative

### Le travail dans le cadre de l'urgence

L'ambulancier s'inscrit dans l'AMU (Aide Médicale Urgente) qui est gérée par le SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente). Les compagnies de transports sanitaires participent à la garantie d'une réponse permanente et rapide en cas de :

- état d'urgence sanitaire déclaré
- plan de secours ou plan sanitaire
- garde préfectorale

**L'ambulancier fait partie intégrante de l'Aide Médicale Urgente**

## Le travail interactif avec les hôpitaux et établissements de santé

(Afin d'assurer une prise en charge optimale du patient)

- la PMT doit préciser clairement le lieu où le patient doit se rendre afin d'éviter toute confusion.
- l'établissement doit assurer des facilités d'accès (emplacements de parking, signalisation, ...)
- l'ambulancier accompagne le patient jusqu'au service désigné sur la PMT et doit s'assurer avant de quitter le service que celui-ci est pris en charge.
- l'établissement doit assurer un relais dans la prise en charge dans un délai raisonnable.
- l'ambulancier peut faciliter les formalités d'admission et de sortie du patient.
- connaître la structuration des services et leurs fonctionnements contribue aux bonnes relations.
  - celles-ci ont en outre pour règles :
    - Le respect du règlement intérieur
    - La courtoisie
    - La discréetion
- les ambulanciers doivent renseigner les médecins et/ou les soignants sur le comportement des patients durant le transport, soit par un rapport oral soit au moyen de la feuille de surveillance et d'évacuation.

Cette collaboration qui souvent facilite les premiers actes médicaux de l'équipe d'accueil, sert les intérêts des malades et simplifie la tâche du personnel hospitalier.

### **Les ambulanciers constituent le premier maillon (essentiel) de la chaîne des soins.**

A chaque instant, l'ADE s'inscrit dans une démarche du « *cure* » : réalisation de soins techniques, mais aussi du « *care* » : prendre soin (écouter, rassurer, conseiller).

### **3- PRESENTATION DE LA FORMATION ADE**



## Durée et caractéristiques de la formation

L'ensemble de la formation comprend :

- des enseignements théoriques et pratiques
  - 16 semaines (35 heures/semaine) réparties en 11 compétences et 10 modules
- un enseignement lors de stages en milieu professionnel
  - 7 semaines (35 heures/semaine) réparties en 3 types de stages.

**La participation à l'ensemble des enseignements (théoriques et pratiques) est obligatoire\*.**

(\*sauf dérogation)

## Les stages

3 types de stage permettant la validation de compétences

- Parcours Médecine d'urgence adulte/enfant (70h)
- Entreprise de transport sanitaire (70h)
- Structures de soins de courte et longue durée, soins de suite et de réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale (105h)

## Organisation de la formation

Voir tableau ci-dessous

## Evaluation de la formation - obtention du DEA

Pour obtenir le DEA il faut :

- Avoir suivi la totalité de la formation : 801 heures
- Valider chacun des modules de la formation en obtenant une note au moins égal à 10/20
- Avoir la moyenne à chacune des compétences évaluées en stage
- Avoir un avis favorable lors du jury de délivrance du DE à la DREETS

Le jury final, pour valider l'acquisition du Diplôme d'État, prend en compte, l'assiduité, le comportement (savoir être) et le sens des responsabilités démontré par le candidat.

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Durée des modules de formation
Bloc 1. Prise en soins du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	M1. Relation et communication avec le patient et son entourage	70
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	M2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements	70
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	M3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement	35
Bloc 2. Réalisation d'un recueil de données clinique et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences.	M4. Appréciation de l'état clinique du patient	105
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	M5. Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence.	105
Bloc 3. Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport.	M6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.	7
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient.	M7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient	21
Bloc 4. Entretien des matériaux et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés.	M8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques.	35
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité.		
Bloc 5. Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques.	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre des savoir-faire professionnels.	M9. Traitement des informations	35
	11. Organiser et contrôler son activité au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	M10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques.	70
		Suivi pédagogique	3

# **BLOC 1**

## **PRISE EN SOIN DU PATIENT À TOUT ÂGE DE LA VIE DANS LE CADRE DE SES MISSIONS**

<b>3 Compétences</b>	<b>3 Modules de formation</b>
CPT.1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage	Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage
CPT.2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements
CPT.3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient	Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement

### **Compétence 1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage**

- ✓ Ecouter le patient, la personne de confiance identifiée et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale, sans porter de jugement de valeur.
- ✓ S'exprimer et échanger en adaptant sa communication à des publics diversifiés, dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- ✓ Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse du patient et de son entourage afin de créer une relation de confiance
- ✓ Prendre en compte dans l'échange et dans les informations apportées la demande et l'expression du patient
- ✓ Expliquer l'action réalisée (installation du patient, mobilisation...) et les raisons d'un geste professionnel de manière adaptée à la situation\*
- ✓ Faire exprimer les besoins et les attentes du patient au regard de l'action réalisée, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation de l'action
- ✓ Adapter son mode de relation à la situation du patient

## Module 1. Relation et communication avec les patients et leur entourage

### **Objectifs de formation :**

- ✓ Adapter sa communication à des publics diversifiés dans le respect des règles et des valeurs professionnelles.
- ✓ Ecouter le patient et son entourage et prendre en compte les signes non verbaux de communication sans porter de jugement.
- ✓ Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation (explications concernant le transport réalisé, les raisons d'un geste professionnel, l'accueil dans un service).
- ✓ Identifier les limites de son champ d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport au patient et à sa situation.

### **Éléments de contenu (70h).**

#### **Information et droits des patients :**

- ✓ Notions législatives et réglementaires
- ✓ Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients
- ✓ Le secret médical, le secret professionnel, discréction professionnelle
- ✓ Le consentement des patients
- ✓ Le rôle de l'ambulancier dans l'information du patient
- ✓ La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes.

#### **Les techniques de communication adaptées aux publics (approche théorique et pratique) :**

- ✓ Schéma de la communication
- ✓ Observation
- ✓ Entretien
- ✓ Ecoute active et reformulation
- ✓ Communication verbale, non verbale et para verbale
- ✓ Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel

#### **Relation et communication au patient, à l'entourage et aux aidants (approche théorique et pratique):**

- ✓ Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social.
- ✓ Les valeurs et les principes : respect, discréction, écoute sans jugement, confidentialité ;
- ✓ Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap dont les troubles du neurodéveloppement, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, ...
- ✓ Relation avec le patient atteint de pathologies psychiatriques
- ✓ Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement du patient en fin de vie, démarche éthique.

**Recommandations pédagogiques :**

- ✓ Les techniques de base de la communication sont développées.

**Critères d'évaluation :**

- ✓ Pertinence de l'identification de la situation relationnelle
- ✓ Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage
- ✓ Pertinence des informations et conseils apportés au patient et à son entourage.

**Modalités d'évaluation :**

- ✓ Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical.

**Compétence 2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté**

- ✓ Identifier les capacités du patient à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement.
- ✓ Identifier et utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie.
- ✓ Identifier et appliquer les principes d'ergonomie, les gestes et postures adaptés, lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages.
- ✓ Repérer les situations à risque pour le patient et les coéquipiers, alerter et prendre les mesures appropriées dans le cadre de son champ de compétences.
- ✓ Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques en fonction de la situation et du lieu d'exercice.
- ✓ Aménager un espace sécurisé et sécurisant dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.
- ✓ Installer le patient en tenant compte de sa demande, de ses besoins, de sa pathologie, de sa situation de handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux dans le respect de la sécurité

## Module 2. Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements

### **Objectifs de formation :**

- ✓ Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements.
- ✓ Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et les gestes et postures lors des mobilisations, des aides à la marche et des déplacements.
- ✓ Identifier et appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques, notamment ceux liés aux pathologies et à l'utilisation du matériel médical.
- ✓ Identifier et utiliser les techniques préventives de mobilisation.
- ✓ Utiliser les dispositifs d'aide à la manutention (matériels).
- ✓ Installer le patient en tenant compte de ses besoins, de son autonomie de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.
- ✓ Identifier les situations à risque pour le patient, pour ses coéquipiers et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées.

### **Éléments de contenu (70h)**

#### **L'installation et le déplacement des patients**

- ✓ L'anatomie du système locomoteur et la physiologie du mouvement (déplacements naturels et mouvements spontanés).
- ✓ Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement, assis-debout, couché-debout ; les différents transferts.
- ✓ L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement.
- ✓ Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités du patient, installation du patient en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux.
- ✓ La mobilisation, l'aide à la marche, déplacements.
- ✓ La prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses.
- ✓ La prévention des chutes.

#### **Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :**

- ✓ La législation et la déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients.
- ✓ L'identification des risques liés aux mobilisations des patients et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel
- ✓ Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain
- ✓ Les principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des patients
- ✓ Les accidents dorso-lombaires
- ✓ Les principes et techniques de prévention des accidents et troubles musculo-squelettiques

- ✓ Les principes et règles de sécurité concernant les patients : repérage des positions algiques et antalgiques
- ✓ Les différentes techniques de mobilisation, les aides à la manutention :
- ✓ Rehaussements : assis et couché
- ✓ Redressements : assis/debout et couché /assis
- ✓ Abaissements : debout/assis et assis/couché
- ✓ Translations couchées
- ✓ Roulements latéraux

**Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour le patient à tout âge de la vie et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :**

- ✓ Transferts horizontaux assis et couchés
- ✓ Transferts dénivelés (brancard/chaise portoir, fauteuil ...)
- ✓ Transfert semi-verticalisé (chaise/chaise portoir...)
- ✓ Relevages au sol (civière scoop, MID, portoir souple, plan dur ...)
- ✓ Brancardage (brancard, chaise portoir...)
- ✓ Utilisation des aides technique à la mobilisation des patients :
- ✓ Roller, drap de glisse...
- ✓ Alèse portoir souple, drap...
- ✓ Béquilles, déambulateur...
- ✓ Sensibilisation à l'utilisation des matériels complémentaires (unité de transport, couveuse, matériel bariatrique,lève-malade...)

**Recommandations pédagogiques :**

- ✓ Les conséquences du port des charges lourdes sont traitées, lors d'exercices pratiques, les positions et attitudes professionnelles correctes sont identifiées.
- ✓ Le rôle de l'ambulancier dans l'aide au déplacement et à la mobilisation est précisé en liaison avec les autres professionnels.
- ✓ Les règles de sécurité et les règles professionnelles sont analysées au regard des situations spécifiques.
- ✓ Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

**Critères d'évaluation :**

- ✓ Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources.
- ✓ Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients.
- ✓ Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.

- ✓ Pertinence de l'identification des risques, pour le patient, pour soi-même et ses coéquipiers et des mesures prises.

#### **Modalités d'évaluation :**

Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical.

### **Compétence 3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient**

- ✓ Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter pour la mise en œuvre du soin d'hygiène ou de confort.
- ✓ Organiser et prioriser les activités de soin d'hygiène et de confort et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation du patient.
- ✓ Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort personnalisés à partir de l'évaluation de la situation, dans le respect des bonnes pratiques.
- ✓ Expliquer le soin d'hygiène et de confort réalisé et l'objectif des gestes de manière adaptée à la situation.
- ✓ Evaluer la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé et réajuster son intervention.

### **Module 3. Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement**

#### **Objectifs de formation :**

- ✓ Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation dans le respect des bonnes pratiques.
- ✓ Evaluer la qualité d'un soin d'hygiène.

#### **Éléments de contenu (35h)**

##### **Les soins d'hygiène et de confort (approche théorique et pratique) :**

- ✓ Le rôle de l'ambulancier dans les situations de soins d'hygiène et de confort
- ✓ La qualité et la sécurité des soins d'hygiène et de confort réalisés : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur
- ✓ La réalisation des soins d'hygiène et de confort en ambulance dans le respect de la pudeur et de l'intimité (toilette, change sur brancard, car-bag...)

- ✓ Les spécificités liées aux dispositifs médicaux ou d'appareillage (par exemple : vidange d'une poche de colostomie ancienne et cicatrisée)
- ✓ La surveillance des appareillages et dispositifs médicaux (sondes, abords veineux...)
- ✓ Les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- ✓ L'évaluation de la qualité des soins et réajustement des soins

#### **Recommandations pédagogiques :**

- ✓ Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux soins d'hygiène et de confort de la vie quotidienne d'un patient.
- ✓ Le rôle et la place de l'ambulancier dans le repérage et la prévention des risques sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.
- ✓ L'enseignement concernant les aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire est réalisé en utilisant la simulation en santé.
- ✓ Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

#### **Critères d'évaluation :**

- ✓ Pertinence des informations recherchées au regard des soins d'hygiène et de confort à réaliser
- ✓ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
- ✓ Pertinence de la personnalisation des soins d'hygiène et de confort à partir de l'évaluation de la situation
- ✓ Analyse de la qualité du soin d'hygiène et de confort réalisé

#### **Modalités d'évaluation :**

Evaluation comportant une pratique simulée ciblant un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical.

## **Validation du bloc de compétences 1**

Si l'apprenant a obtenu :

- La moyenne pour chacune des compétences (1,2,3) évaluées en milieu professionnel.
- Et la moyenne aux évaluations en institution de formation.

## BLOC 2

### REALISATION D'UN RECUEIL DE DONNÉES CLINIQUES ET MISE EN ŒUVRE DE SOINS ADAPTÉS À L'ÉTAT DU PATIENT NOTAMMENT CEUX RELEVANT DE L'URGENCE.

2 Compétences	2 Modules de formation
CPT.4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences	Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient
CPT.5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	Module 5. Mise en œuvre de soins notamment ceux relevant de l'urgence

#### Modalités d'évaluation du bloc de compétences 2 :

- ✓ Attestation de formation GSU niveau 2
- ✓ Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)
- ✓ Evaluation des compétences en stage

#### Compétence 4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences

- ✓ Rechercher les informations pertinentes permettant d'identifier l'état général du patient et utiles à sa prise en charge en relation avec son âge et son évolution.
- ✓ Identifier les signes permettant d'apprecier l'état général du patient et les changements de son état clinique en fonction des observations réalisées et des informations recueillies.
- ✓ Evaluer la douleur et mesurer les signes cliniques et principales données paracliniques (actes protocolisés) dans le cadre de son domaine de compétences.
- ✓ Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

## Module 4. Appréciation de l'état clinique du patient

### **Objectifs de formation :**

- ✓ Identifier et rechercher l'ensemble des éléments permettant d'apprécier l'état clinique du patient (entretien, observation, échanges avec l'entourage, mesure de paramètres et autres données de surveillance).
- ✓ Identifier les signes permettant d'apprécier l'état général, les changements de l'état clinique du patient et le caractère urgent d'une situation.
- ✓ Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude.

### **Éléments de contenu (105h)**

- ✓ Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques.
- ✓ Concept de soin
- ✓ Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie
- ✓ Anatomie, physiologie des organes, appareils et systèmes
- ✓ Notions sur les pathologies prévalentes :
  - Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes
  - Douleur physique et psychique
  - Pathologies du vieillissement
  - Pathologies liées à l'obésité
  - Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie, addictions, notions sur les différents états d'agitation, connaissance des procédures médicales légales.
  - L'accouchement inopiné : notions sur la physiologie de la grossesse, de l'accouchement et sur les caractéristiques et les besoins du nouveau-né.
- ✓ Appréciation de l'état clinique d'un patient, des changements de cet état clinique :
  - Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies, notions d'éthique.
  - Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.
  - Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte, de l'enfant, du nourrisson et du nouveau-né (mesure de la température, des pulsations cardiaques, mesure de pression artérielle non invasive, de la fréquence respiratoire, du volume urinaire ; observation de la respiration, de la

- conscience ; recueil du taux de saturation en oxygène et monoxyde de carbone par voie non invasive ; recueil de l'hémoglobinémie.
- Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations, vomissements).
- Evaluation de la douleur et observation des manifestations de l'état de conscience.
- Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres.
- Transcription de la mesure des paramètres vitaux : réalisation de courbes de surveillance.

#### **Recommandations pédagogiques :**

L'enseignement en anatomie et physiologie doit être suffisant pour appréhender le fonctionnement général du corps humain et permettre une compréhension globale (description du fonctionnement des grands systèmes, anatomie de chaque organe).

Les connaissances relatives aux paramètres vitaux doivent viser l'exactitude de leur mesure.

L'identification des signes et des seuils d'alerte est approfondie et comprise en liaison avec les situations à risque.

Les modalités de signalement de l'alerte en cas de risques sont développées.

L'actualisation des recommandations en matière de règles d'hygiène, de sécurité et de confort est intégrée aux enseignements.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

#### **Critères d'évaluation :**

- Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée.
- Conformité des modalités de recueil des données et des paramètres.
- Pertinence des informations recueillies et des risques identifiés.

#### **Modalités d'évaluation :**

- ✓ Attestation de formation GSU niveau 2
- ✓ Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)
- ✓ Evaluation des compétences en stage

## Compétence 5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence.

- ✓ Identifier les soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre, dans le cadre de procédures en vigueur, adaptés à la situation du patient.
- ✓ Installer le patient en position adaptée à son état et à la situation.
- ✓ Réaliser les soins notamment ceux relevant de l'urgence adaptés à la situation dans le respect des protocoles établis en lien avec la régulation médicale.
- ✓ Vérifier l'état du patient à l'issue des soins notamment ceux relevant de l'urgence réalisés et prendre les mesures appropriées.

### Module 5. Mise en œuvre de soins notamment ceux relevant de l'urgence

#### Objectifs de formation :

- ✓ Installer le patient en position adaptée à son état et à la situation.
- ✓ Identifier et mettre en œuvre les soins notamment ceux relevant de l'urgence, adaptés à la situation du patient à partir de l'évaluation de la situation.
- ✓ Evaluer la qualité d'un soin relevant de l'urgence et identifier les éléments à réajuster.

#### Éléments de contenus (105h)

- ✓ **FGSU niveau 2**
- ✓ **Les soins relevant de l'urgence** (approche théorique et pratique) :
  - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins relevant de l'urgence.
  - Situation sanitaire exceptionnelle (SSE), risques NRBC-E, plans de secours, *damage control*.
  - Rôle de l'ambulancier dans les situations de soins relevant de l'urgence y compris dans la prise en charge des personnes impliquées dans la situation concernée.
  - Définition, identification de modification de l'état de santé, appréciation de la situation clinique durant le soin.
  - Qualité et sécurité de soins relevant de l'urgence : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur.
  - Prise en compte des interactions avec les différents acteurs.
  - Administration en aérosols de produits non médicamenteux et contribution à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, stylo auto-injecteur, voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent).
  - Evaluation de la qualité des soins relevant de l'urgence et réajustement.

- ✓ **Réalisation de mesures et de soins relevant de l'urgence adaptés aux patients, à tout âge de la vie :**
- Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
  - Recueil de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
  - Conduite à tenir face à une obstruction partielle
  - Désobstruction des voies aériennes supérieures et mise en œuvre d'une ventilation assistée avec oxygénothérapie et canule oropharyngée si besoin, sans intubation et sans mise en place d'un dispositif supra glottique.
  - Conduite à tenir face à une personne inconsciente qui respire
  - Réalisation d'une défibrillation externe à l'aide d'un défibrillateur automatisé externe à guidage vocal
  - Arrêt d'une hémorragie : compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation
  - Mise à disposition du matériel (par exemple : matériel d'intubation, perfusion)
  - Conduite à tenir face à une personne présentant une détresse (circulatoire, respiratoire, neurologique)
  - Application d'un matériel d'immobilisation
  - Conduite à tenir devant une plaie cutanée, une brûlure, un traumatisme, une intoxication, une allergie, une hypothermie ou hyperthermie, un malaise.
  - Préparation du matériel dans le cadre d'un accouchement imminent dans l'attente de renforts médicaux ou maïeutiques et réalisation de soins relevant de l'urgence d'un accouchement.
  - Prise en charge d'un patient agité en respectant les droits fondamentaux des personnes.

#### **Recommandations pédagogiques :**

L'enseignement en physiopathologie doit être suffisant pour permettre d'identifier les signes d'alerte afin de mettre en œuvre les conduites d'urgence et les procédures d'urgence adaptées, sans entrer cependant dans un niveau de détail trop important afin de rester dans le cadre des missions de l'ambulancier.

L'enseignement des conduites et des procédures d'urgence privilégie les mises en situation variées et l'utilisation de la simulation en santé.

Les recommandations enseignées en matière de réalisation des gestes techniques, des règles d'hygiène, de sécurité et de confort font l'objet d'une actualisation régulière.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

#### **Critères d'évaluation :**

Pertinence du choix des soins notamment ceux relevant de l'urgence à mettre en œuvre.

Conformité des modalités de réalisation des soins notamment ceux relevant de l'urgence.

Pertinence des actions mises en œuvre

**Modalités d'évaluation :**

- ✓ Attestation de formation GSU niveau 2
- ✓ Evaluation comportant une pratique simulée (permettant la validation de la formation GSU 2)
- ✓ Evaluation des compétences en stage

## Validation du bloc de compétences 2

Si l'apprenant a obtenu :

- La moyenne pour chacune des compétences (4,5) évaluées en milieu professionnel.
- Et la moyenne aux évaluations en institution de formation.

## BLOC 3

### TRANSPORT DU PATIENT DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

2 Compétences	2 Modules de formation
CPT. 6. Réaliser la préparation et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport.	Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.
CPT.7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient.	Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient.

**Modalités d'évaluation** du bloc de compétences 3 :

## Compétence 6. Réaliser la préparation et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport

- ✓ Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.
- ✓ Vérifier l'adéquation des équipements du véhicule à l'état clinique du patient.
- ✓ Identifier les dysfonctionnements et les anomalies et mettre en œuvre les actions correctives adaptées.
- ✓ Réaliser les opérations d'entretien courant du véhicule, dans son domaine de compétences, en respectant les consignes et procédures.

### Module 6. Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.

#### **Objectifs de formation:**

- ✓ Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.
- ✓ Identifier les dysfonctionnements et les anomalies du véhicule.
- ✓ Identifier et réaliser les opérations d'entretien courant.

#### **Éléments de contenu (7h)**

- ✓ Les différentes catégories de véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.
- ✓ Préparation et contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche théorique et pratique) :
  - Contrôle du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (conformité et fonctionnement du véhicule, adéquation des équipements du véhicule à l'état de santé du patient) et périodicité.
  - Dysfonctionnements et anomalies courantes
  - Traçabilité des vérifications
- ✓ Opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (approche théorique et pratique) :
  - Opérations d'entretien courant du véhicule (vérification des niveaux et appooints, contrôle de la pression des pneumatiques et correction, contrôle des éclairages, contrôle des systèmes de freinage ...) dans le respect des préconisations du constructeur

### **Recommandations pédagogiques:**

L'enseignement doit être suffisant pour permettre d'identifier les dysfonctionnements et anomalies et d'assurer un entretien courant du véhicule.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

### **Critères d'évaluation:**

Pertinence des vérifications réalisées sur le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre

Pertinence du repérage des anomalies et des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre.

Conformité des opérations d'entretien courant du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre

### **Modalités d'évaluation:**

Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport

**Compétence 7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient.**

- ✓ Conduire un véhicule en respectant les règles de sécurité routière.
- ✓ Identifier l'itinéraire le plus adapté à la situation.
- ✓ Identifier les modalités de conduite les plus adaptées à la situation du patient.
- ✓ Adapter la conduite du véhicule et l'itinéraire à la situation du patient.

**Module 7. Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient**

- ✓ Choisir l'itinéraire le plus adapté à la situation du patient à l'aide de cartes, plans et outils informatiques concordants.
- ✓ Adapter la conduite du véhicule à la situation du patient en respectant les règles de circulation et sécurité routière spécifiques à l'ambulance, en urgence ou non.

- ✓ Etablir un constat d'accident

#### **Éléments de contenu (21h)**

- ✓ Réglementation et code de la route.
- ✓ Choix de l'itinéraire et lecture de cartes, plans et outils informatiques.
- ✓ Règles de conduite d'un véhicule adapté au transport sanitaire terrestre.
- ✓ Les effets du transport sur l'organisme.
- ✓ Les règles de sécurité de la conduite d'urgence.
- ✓ Les règles d'élaboration d'un constat d'accident.

#### **Recommandations pédagogiques:**

- ✓ L'enseignement doit être suffisant pour permettre de connaître les règles de sécurité et de confort habituelles de conduite d'une ambulance. Une expérience de conduite sur circuit ou simulateur de conduite peut être proposée.
- ✓ Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

#### **Critères d'évaluation:**

Conformité de la conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre aux règles de circulation et de sécurité routière.

Pertinence de l'adaptation de la conduite à la situation du patient.

#### **Modalités d'évaluation:**

Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport

## **Validation du bloc de compétences 3**

Si l'apprenant a obtenu :

- La moyenne pour chacune des compétences (6,7) évaluées en milieu professionnel.
- Pas d'évaluation en institut

## BLOC 4

### ENTRETIEN DES MATÉRIELS ET INSTALLATIONS DU VÉHICULE ADAPTÉ AU TRANSPORT SANITAIRE TERRESTRE EN Tenant COMPTE DES SITUATIONS D'INTERVENTION.

2 Compétences	1 Module de formation
CPT. 8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés.	Module 8.  Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés.
CPT. 9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du matériel et des installations et en assurer la traçabilité.	

**Modalités d'évaluation** du bloc de compétences 4 :

- ✓ Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- ✓ Evaluation des compétences en stage

**Compétence 8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés.**

- ✓ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés.
- ✓ Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques.
- ✓ Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Appliquer les principes d'hygiène dans le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre visant à prévenir les infections et leur transmission.

- ✓ Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets.
- ✓ Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées au véhicule.
- ✓ Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien, identifier toute anomalie et alerter.
- ✓ Repérer toute anomalie dans l'intégrité, la péremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits et alerter.
- ✓ Repérer les anomalies apparentes dans le fonctionnement des appareils et installations et alerter.
- ✓ Repérer toute anomalie et risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile et alerter.

**Compétence 9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du matériel et des installations et en assure la traçabilité.**

- ✓ Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences.
- ✓ Vérifier la conformité et le bon fonctionnement du matériel et des installations.
- ✓ Repérer les anomalies relatives à l'entretien du matériel et des installations et alerter

**Module 8. Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés.**

**Compétences 8 et 9**

**Objectifs de formation:**

- ✓ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées.
- ✓ Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées à la prise en soin du patient.
- ✓ Identifier les circuits de décontamination et de désinfection en fonction de la criticité des dispositifs médicaux et appliquer les procédures.
- ✓ Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène en lien avec l'activité de l'ambulancier.
- ✓ Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures.
- ✓ Repérer les anomalies et dysfonctionnements des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées.

## **Éléments de contenu (35h)**

Infection, désinfection et prévention des risques :

- Mécanismes de l'infection ;
- Techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation.
- Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier :
- Risques d'accident d'exposition au sang
- Infections associées aux soins (infections et maladies nosocomiales)
- Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier :
- Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement
- Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection
- Commissions de vigilance et vigilances associées (identitovigilance, matériovigilance)
- Formalités de déclaration d'accident
- Rôle du comité social et économique (CSE)
- Règles, bonnes pratiques et recommandations :
- Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) concernant l'hygiène et la santé environnementale en lien avec l'activité d'ambulancier.

Circuits des déchets en pré hospitalier et à l'hôpital :

- ✓ Les différents types de déchets et de contenants et leur élimination
- ✓ Les obligations légales et réglementaires des entreprises
- ✓ Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits
- ✓ Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits
- ✓ Règles concernant l'isolement des patients
- ✓ Règles concernant le stockage des produits
- ✓ Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels
- ✓ Règles de traçabilité

Réalisation des opérations d'entretien des matériels et des installations :

- ✓ Nettoyage et désinfection des matériels et du véhicule
- ✓ Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des matériels et installations
- ✓ Isolement des patients : règles, précautions et procédures à respecter
- ✓ Elimination des déchets conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais.
- ✓ Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection du matériel destiné à effectuer des actes aseptiques.
- ✓ Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec le transport des patients, en lien avec le transport des produits et matériels
- ✓ Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des matériels et installations

## **Recommendations pédagogiques:**

Le rôle de l'ambulancier dans la prévention des risques et des maladies nosocomiales est approfondi.

Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

**Critères d'évaluation:**

Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de la situation

Pertinence de l'analyse de l'application des règles :

- de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie
- de traçabilité
- liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets

Conformité du nettoyage, de la désinfection et de la décontamination du matériel et des installations

Pertinence du repérage et du traitement des anomalies

Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, équipements et installations utilisés

Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement

**Modalités d'évaluation: Compétences 8 et 9**

- ✓ Etude de situation identifiée en stage / Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- ✓ Evaluation des compétences en stage

## Validation du bloc de compétences 4

Si l'apprenant a obtenu :

- La moyenne pour chacune des compétences (8,9) évaluées en milieu professionnel.
- Et la moyenne aux évaluations en institution de formation.

## BLOC 5

### TRAVAIL EN ÉQUIPE ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS DE L'AMBULANCIER, À LA QUALITÉ/GESTION DES RISQUES.

2 Compétences	1 Module de formation
CPT. 10.  Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels	Module 9.  Traitement des informations
CPT. 11.  Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10.  Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

#### Modalités d'évaluation du bloc de compétences 5 :

- ✓ Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- ✓ Evaluation des compétences en stage

**Compétence 10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels.**

- ✓ Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en charge du patient.
- ✓ Transcrire les données recueillies et transmettre les informations et observations relatives au patient et aux situations rencontrées lors du transport par la ou les modalités de communication les plus appropriées aux interlocuteurs pertinents.
- ✓ Identifier les informations pertinentes à apporter aux apprenants sur la pratique professionnelle d'ambulancier.
- ✓ Expliquer les activités à réaliser et les savoir-faire à mettre en œuvre.
- ✓ Vérifier la réalisation des activités dans le respect des procédures.

- ✓ Identifier les écarts dans la réalisation des activités et proposer des actions correctives (explications complémentaires, nouvelle démonstration ...)

## Module 9. Traitement des informations.

### **Objectifs de formation:**

- ✓ Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées à la prise en charge du patient, transcrire et transmettre les données recueillies.
- ✓ Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...)
- ✓ Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels sur la pratique professionnelle d'ambulancier.
- ✓ Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie.

### **Éléments de contenu (35h)**

- ✓ Techniques de communication écrite et orale
- ✓ Traitement des informations
- ✓ Information et continuité des soins
- ✓ Dossier de transport et pièces obligatoires pour la facturation et la prise en charge du transport du patient
- ✓ Dossier patient : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés
- ✓ Saisie des informations à l'aide d'outils numériques
- ✓ Transmission d'informations et de données :
- ✓ Transmission de bilan d'urgence à une régulation médicale
- ✓ Transmission de bilan de surveillance lors de transports sanitaires
- ✓ Rédaction de rapport d'intervention, feuille de surveillance, fiche décharge
- ✓ Recueil des éléments nécessaires pour élaborer le dossier de transport sanitaire
- ✓ Transmission de données à l'aide d'outils numériques (outils de télétransmission)
- ✓ Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données
- ✓ Saisie numérique de bilan et/ou de surveillance
- ✓ Transmission de savoir-faire
- ✓ Transmission d'informations
- ✓ Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission
- ✓ Evaluation des acquis.

### **Recommandations pédagogiques**

- ✓ Le rôle de l'ambulancier dans la transmission des informations est approfondi.
- ✓ Les modalités de transmissions sont étudiées en rapport aux différentes situations professionnelles.
- ✓ Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

### **Critères d'évaluation:**

Pertinence de l'analyse des situations et du recueil des informations

Fiabilité et pertinence des informations transmises

Qualité des informations sur les activités et les savoir-faire transmis

Pertinence des actions correctives mises en œuvre

### **Modalités d'évaluation:**

- ✓ Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- ✓ Evaluation des compétences en stage

**Compétence 11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques.**

- ✓ Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel de son équipe et du lieu d'exercice.
- ✓ Organiser sa propre activité au sein de l'équipe en tenant compte de la planification de l'ensemble des activités et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins de son équipe.
- ✓ Apporter une contribution à tout projet collectif et institutionnel.
- ✓ Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe (pluriprofessionnelle) et à la démarche qualité et à la gestion des risques.
- ✓ Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation.
- ✓ Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la sécurité dans son champ de compétences.

### **Module 10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques.**

#### **Objectifs de formation:**

- ✓ Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel de son équipe et du lieu d'exercice.
- ✓ Organiser et prioriser son activité et l'activité de son équipe dont l'auxiliaire ambulancier.
- ✓ Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation.
- ✓ Identifier les événements indésirables et les non-conformités.

- ✓ Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins.
- ✓ Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.

### **Éléments de contenu (70h)**

#### **Organisation du système de santé**

- ✓ L'organisation du système de santé : les établissements de soins, les services d'urgence, les alternatives à l'hospitalisation.
- ✓ La chaîne des secours au quotidien et en cas d'urgence. Les plans de secours.
- ✓ L'organisation du transport sanitaire et la place de l'ambulancier.
- ✓ L'organisation des entreprises de transport sanitaire et des services hospitaliers en charge des transports sanitaires.
- ✓ L'organisation de l'aide médicale d'urgence/Rôle et missions des SAMU et SMUR.
- ✓ Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences.
- ✓ Travail en équipe pluri professionnelle.
- ✓ Définition de l'équipe de soins et des différentes responsabilités de chaque acteur.
- ✓ Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté.
- ✓ Outils de planification des transports.
- ✓ Organisation de l'activité au sein d'une équipe pluri professionnelle.
- ✓ Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle.
- ✓ Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants.
- ✓ Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et, groupes projets.

#### **Démarche qualité et gestion des risques :**

- ✓ Démarche de certification et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle.
- ✓ Notions de certification et accréditation.
- ✓ Les indicateurs qualité : signification, utilisation.
- ✓ Méthodes et outils d'analyses critiques sur les pratiques.
- ✓ Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité.
- ✓ Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation.
- ✓ Les risques sanitaires.
- ✓ Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, .../ Actualisation de ses connaissances.

#### **Recommandations pédagogiques**

- ✓ Le rôle et la participation de chaque membre de l'équipe de travail sont abordés.
- ✓ Le résultat en termes de production d'un travail d'équipe est analysé et valorisé, les moyens pour y parvenir sont traités.
- ✓ Des travaux de groupe avec des étudiants d'autres filières (par exemple, étude de cas en groupe) et la mutualisation des enseignements sont recherchés.

- ✓ Les différents outils numériques permettant un apprentissage peuvent être utilisés au regard des évolutions technologiques.

#### **Critères d'évaluation:**

Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs

Pertinence de l'organisation de sa propre activité

Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective

Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure

Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle

Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation

#### **Modalités d'évaluation:**

- ✓ Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
- ✓ Evaluation des compétences en stage

## **Validation du bloc de compétences 5**

Si l'apprenant a obtenu :

- La moyenne pour chacune des compétences (10, 11) évaluées en milieu professionnel.
- Et la moyenne aux évaluations en institution de formation.

## **Rôles des Délégué(e)s de semaine**

#### **✓ LE MATIN (à l'arrivée)**

- Récupérer la clef de la salle au secrétariat
- S'assurer de l'émargement des collègues de promo
- Récupérer auprès des formateurs et/ou de la secrétaire les informations à transmettre à la promo
- Transmettre à l'équipe pédagogique et/ou administrative les demandes collectées la veille
- Ouvrir la salle de cours et ses volets.

✓ **DURANT LA JOURNEE**

- Participer à l'installation et au rangement du matériel audio-visuel et travaux pratiques.
- S'assurer du respect d'un état correct de la salle de cours (propreté du tableau, ...)
- Signaler tout dysfonctionnement éventuel (ordinateur, lumières, ...).

✓ **APRES UTILISATION d'une SALLE et/ou le SOIR**

- S'assurer du rangement des chaises et du matériel
- S'assurer de la fermeture des fenêtres (ne pas oublier le couloir)
- Mettre **l'ordinateur en veille et arrêter le rétroprojecteur.**
- S'assurer que la lumière soit éteinte avant de fermer la porte
- Fermer la salle à clé et déposer celle-ci dans la boîte prévue à cet effet au secrétariat.

✓ **UTILISATION DE LA SALLE DE DETENTE**

- Veiller à la propreté du mobilier et des équipements de la salle
- Veiller au nettoyage du four à micro-ondes et du réfrigérateur
- Eteindre la cafetière
- Eteindre les lumières
- Fermer la porte si personne n'est dans la pièce

La restauration (liquide et solide) est défendue en salle de cours.

**Les délégués de semaine sont responsables du bon usage des locaux.**

## 4- PRESENTATION DE LA FORMATION AA



## Durée et caractéristiques de la formation

La formation d'auxiliaire ambulancier proposée correspond aux conditions stipulées dans l'arrêté du 11 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier (art. 2).

Cette formation de **70 heures** comprend des enseignements théoriques et pratiques. La formation aux gestes et soins d'urgence n'est plus intégrée dans la formation d'auxiliaire ambulancier. L'institut propose aux candidats cette formation (**21h**) en complément.

**La participation à l'ensemble des enseignements (théoriques et pratiques) est obligatoire.**

Les horaires de la formation sont : 8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h00 du lundi au vendredi

- Les élèves émargent par demi-journée
- Toute absence pendant ces 70h00, entraînera la non-validation de la formation
- La formation d'auxiliaire et AFGSU 2 se déroulera dans les locaux de l'IFA Fondation Bellet, 10 avenue Banco 06300 Nice
- Formation en continue avec un enseignement pratique et théorique en groupe de 12 personnes maximum.

## Objectifs de la formation

- Effectuer les contrôles de bases du véhicule et informer sa hiérarchie de tous dysfonctionnement ou manquement ; s'assurer de la présence et du bon fonctionnement du matériel embarqué, ainsi que des produits et médicaments, en conformité avec la réglementation ; effectuer le réassort si nécessaire ; réaliser le transport en respectant les règles de sécurité.
- Appliquer les protocoles d'hygiène et de prévention à son niveau personnel ainsi qu'au niveau du véhicule, du matériel ; assurer le nettoyage et la désinfection du véhicule et du matériel selon les normes en vigueur et veiller à la traçabilité des actions menées.
- Participer au portage – brancardage - aide aux déplacements des personnes transportées, veiller à leur bonne installation dans le véhicule dans le respect des règles d'ergonomie et de manutention de patient.
- Observer une démarche relationnelle professionnelle ; instaurer une relation de confiance, voire rassurer les personnes transportées et leur entourage ; identifier les situations relationnelles, notamment en situation de conflit ou de crise afin d'adopter

une communication adaptée au patient et à son entourage ; savoir communiquer avec les différents intervenants professionnels (médecin, infirmiers, personnels administratifs).

- Effectuer la surveillance de l'état de santé de la personne transportée afin de prévenir de toute dégradation ; assister l'ambulancier, sous ses directives, dans les situations d'urgence nécessitant la pratique de premiers soins. (AFGSU 2).
- Respecter les principes, valeurs et règles professionnels dans tous les aspects de son activité professionnelle

#### **Contenu de l'action**

Cours théoriques et applications pratiques en groupe (mise en situation professionnelle).

- Hygiène et prévention
- Ergonomie, gestes et postures
- Démarche relationnelle avec les membres de l'équipe, les patients et leur entourage et les interactions pluriprofessionnelles
- Réglementation des transports sanitaires terrestres
- Règles et valeurs professionnelles
- AFGSU de niveau 2

#### **Critères d'évaluation.**

- Hygiène et prévention :
  - Pertinence de l'analyse de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de traçabilité
  - Conformité du nettoyage, de la désinfection et de la décontamination du matériel et de l'équipement
- Ergonomie, gestes et postures :
  - Pertinence de l'identification des capacités du patient et des choix effectués pour mobiliser ses ressources
  - Conformité des modalités d'installation, de mobilisation des patients

- Pertinence de l'organisation et de l'aménagement de l'espace dans le véhicule sanitaire
- Pertinence de l'identification des risques pour le patient, pour soi-même et son équipier

➤ Démarche relationnelle :

- Pertinence de l'identification de la situation relationnelle
- Qualité de la communication et des échanges auprès du patient et de son entourage

➤ Règles du transport sanitaire :

- Pertinence des vérifications du véhicule et du matériel
- Pertinence du repérage, signalement et actions correctives des anomalies et dysfonctionnements
- Conformité des opérations d'entretien courant
- Conformité de la conduite du véhicule au règles de circulation et de sécurité routière
- Pertinence de l'adaptation de la conduite à l'état de santé du patient

➤ Règles et valeurs professionnelles

- Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs
- Pertinence dans l'organisation de sa propre activité
- Fiabilité et pertinence des informations transmises
- Qualité de la participation à la démarche professionnelle collective et à la démarche qualité de la structure
- Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle

#### **Évaluation des compétences acquises.**

- Contrôle continu sur les compétences pratiques
- Épreuve écrite (QROC) sur l'ensemble des thèmes.

#### **Validation de l'attestation d'auxiliaire ambulancier.**

- Le candidat doit avoir fait acte de présence à tous les enseignements : contrôle par émargement par demi-journée.
- Le candidat doit faire preuve d'investissement lors des travaux pratiques
- Le candidat doit obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve écrite de fin de session.

#### **Formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU 2).**

(Arr. 30 décembre 2014 modifié relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

La formation AFGSU 2 **n'est plus intégrée** dans la formation d'auxiliaire ambulancier. L'institut propose cette formation en complément de la formation d'auxiliaire ambulancier afin de répondre aux demandes de la profession.

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est destiné aux personnels exerçant une profession de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la Santé publique et aux étudiants inscrits dans un établissement de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation de l'attestation d'auxiliaire ambulancier.

La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence est subordonné à la validation de chacun des modules (3) qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation (21 heures) et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et comportement adaptés à une situation d'urgence simulée.

**L'AFGSU 2 étant destiné aux personnes détentrices d'un diplôme ou titre professionnel de santé. Le stagiaire qui aurait validé la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, mais n'aurait pas obtenu une note suffisante à la validation de l'attestation d'auxiliaire ambulancier, se verrait refusé la délivrance de l'AFGSU 2, jusqu'à production d'un titre ou diplôme reconnu et dans la limite de validité de l'AFGSU 2 (4 ans).**

L'AFGSU 2 a pour objectif l'acquisition de connaissances permettant :

- L'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée
- La participation à la réponse à une urgence collective ou en situation sanitaire exceptionnelle

## 5- RESSOURCES



## ✓ Transports

- Ligne d'azur (Bus & Tramway) : <https://www.lignesdazur.com/>
- Vélo bleu : <https://www.velobleu.org/?laction=access>
- Auto bleue : <https://www.auto-bleue.org/fr>
- Ville de Nice : <https://www.nice.fr/fr/transport-et-deplacements>



## ✓ Financements

- Aides régionales - formation : <https://aidesformation.maregionsud.fr/>
- Pôle emploi : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/formation-et-retour-a-l-emploi-@/article.jspz?id=436725>
- OPCA : <http://www.opca-transports.com/transports-sanitaires/presentation>
- TRANSITIONSPRO-PACA : <https://www.transitionspro-paca.fr/>
- FAFCEA : <https://www.fafcea.com/>
- AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/>
- Mission locale : <https://www.mission-locale.fr/>

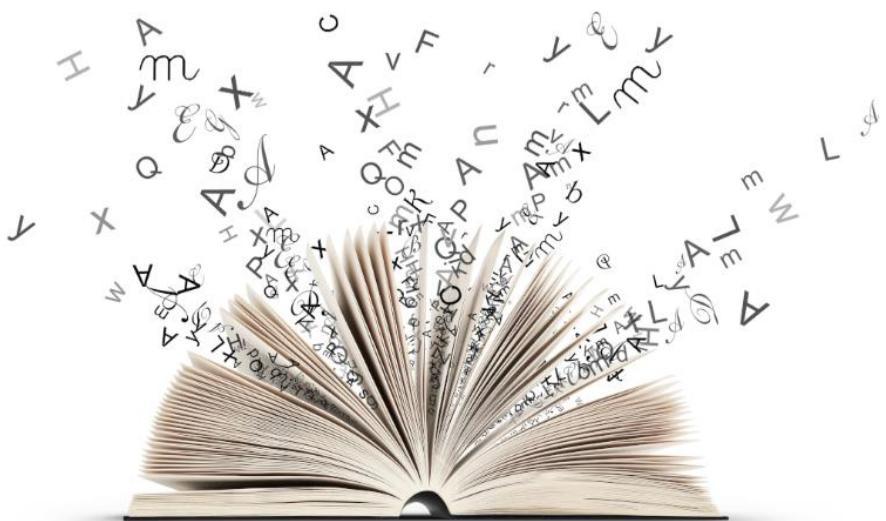


## ✓ Liens utiles

- CHU de Nice : <https://www.chu-nice.fr/>
- Ville de Nice : <https://www.nice.fr>
- Si nécessaire : <http://www.le-115-06.org/le-115-06-urgence/hebergement-7>



## 6- Bibliographie



## ✓ Textes législatifs

- Arrêté du 10 janvier 1996 modifié, relatif à l'exercice de l'activité d'ambulancier des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne et des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen
- Arrêté du 26 avril 1999, relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers de service mobile d'urgence et de réanimation de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier
- Arrêté du 30 décembre 2014, relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence
- Décret 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente

## ✓ Ouvrages

Facon, L., & Cadiou, L. (2013). Manuel de formation théorique et pratique. *L'ambulancier diplômé d'Etat*. Noisy-le-Grand: SETES Editions.

Institut de Formation des Ambulanciers du CHU de Nice. (Màj : 2018). *Règlement intérieur de l'IFA 06*.

## Institut de Formation des Ambulanciers

*Fondation Bellet  
10 avenue Banco  
06300 Nice*



04 92 03 21 27



[institut-formation-ambulancier@chu-nice.fr](mailto:institut-formation-ambulancier@chu-nice.fr)



<https://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/ecoles-et-instituts-de-formation/ambulancier-et-auxiliaire-ambulancier>

